

Dossier d'inscription

2026 - 2027

ÉTAT CIVIL / COORDONNÉES

NOM DE NAISSANCE

DATE DE NAISSANCE

VILLE DE NAISSANCE

PRÉNOM

DÉPARTEMENT / PAYS

NATIONALITÉ

NOM D'USAGE

ADRESSE E-MAIL

ADRESSE POSTALE

CODE POSTAL

VILLE

TÉLÉPHONE PORTABLE

SITE DE FORMATION CHOISI



MONTPELLIER



CLERMONT-FERRAND

CURSUS UNIVERSITAIRE

BACCALAURÉAT Section	Établissement	ANNÉE D'OBTENTION
PRÉ-CAPA	Institut d'études judiciaires	
DROIT MASTER 1 Intitulé	Faculté de droit	
DROIT MASTER 2 Intitulé	Faculté de droit	
Intitulé		
DOCTORAT Sujet de thèse	Faculté de droit	Date de soutenance ____ / ____ / ____

AUTRE FORMATION SUIVIE

ÊTES-VOUS INSCRIT(E) DANS UN AUTRE ÉTABLISSEMENT DE FORMATION QUE L'EFACS ?

☐

OUI

☐

NON

Dans l'affirmative, merci de préciser :

NOM DE L'ÉTABLISSEMENT

ADRESSE

INTITULÉ EXACT DE LA FORMATION SUIVIE

LISTE DES PIÈCES À PRODUIRE EN ANNEXE AU DOSSIER D'INSCRIPTION

	Copie de la carte nationale d'identité ou du passeport en cours de validité
	Pour les élèves de nationalité étrangère : copie d'un passeport, d'une carte de séjour, d'un visa, ou de tout autre document officiel attestant de leur identité.
	Copie de vos diplômes de maîtrise en droit ou Master 1, ainsi que tout autre diplôme postérieur (Master 2, Doctorat)
	Copie de l'attestation de réussite à l'examen d'accès au CRFPA
	Curriculum vitae détaillé
	Attestation de couverture sociale pour l'année 2026
	Attestation d'assurance responsabilité civile en cours de validité pour l'année 2026
	Pour le PPI : (i) si vous avez trouvé votre stage, l'imprimé de validation téléchargeable sur le site web de l'école (onglet « formation initiale » rubrique « inscription ») ; (ii) si vous validez un Master 2 en droit (ou un diplôme équivalent), le justificatif d'inscription au titre de l'année universitaire 2025-2026
	Un chèque de 800 euros à l'ordre de l'EDA Centre Sud représentant la première partie des frais pédagogiques lesquels sont d'un montant total de 1 900 euros
	Un chèque de 200 euros à l'ordre de l'EDA Centre Sud représentant les frais de dossier (non remboursables, mais faisant partie de 1 900 euros de frais pédagogiques)
	1 photo d'identité numérique professionnelle (format 3,5 x 4,5 cm - JPEG) à montpellier@edacentresud.com

**ATTENTION : POUR TOUT
CURSUS ENTAMÉ, LES
FRAIS PÉDAGOGIQUES
VERSÉS DEMEURENT ACQUIS
À L'ÉCOLE EN CAS DE
DÉSISTEMENT**

AUTORISATION SPÉCIFIQUE - DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL

MERCI DE COCHER LA CASE CI-DESSOUS

- ☐ J'autorise expressément l'École des Avocats Centre Sud à transmettre mes nom, prénom et adresse email aux éditeurs juridiques (notamment Dalloz et Lexbase) ainsi qu'à la plateforme d'e-learning 360Learning pour obtenir mes identifiants personnels permettant l'accès aux bases de données et cours en ligne mis à la disposition des élèves tout au long du cursus ; aux ordres des avocats et juridictions du ressort de l'école dans le cadre des recherches de stages (PPI et cabinet d'avocat) et des formalités de prestation de serment.

RÈGLEMENT INTÉRIEUR DE L'ÉCOLE

MERCI DE COCHER LA CASE CI-DESSOUS

- ☐ Je reconnais avoir pris connaissance du guide de l'élève avocat de la promotion 2026-2027 (à télécharger sur le site web www.edacentresud.com, onglet «formation initiale», rubrique «inscription») contenant le règlement intérieur de l'école, m'engage à respecter ledit règlement dans toutes ses dispositions et à m'y conformer strictement.

ENGAGEMENT SUR L'HONNEUR

LES DOSSIERS NE COMPORTANT PAS CET ENGAGEMENT SERONT REJETÉS

Merci de recopier de façon manuscrite la mention ci-après suivie de votre signature :

« Je soussigné(e) (prénom, nom) certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements donnés et l'authenticité des pièces fournies à l'appui de ma demande d'inscription. Je certifie en outre ne pas avoir présenté l'examen du CAPA plus de deux (2) fois. »

Si vous avez déjà suivi le cursus en qualité d'élève avocat, ajouter : « J'atteste sur l'honneur avoir été inscrit auprès de l'école des avocats (nom de l'école) au titre de la promotion (année). »

TRAITEMENT DES DONNÉES PERSONNELLES PAR LE CNB

Certaines de vos données à caractère personnel pourront être transmises au Conseil national des barreaux (CNB), pour traitement. En particulier, le CNB, responsable de traitement, met en œuvre trois traitements différents sur les données vous concernant :

1. Un traitement portant sur les résultats d'admission au CAPA de l'ensemble des élèves avocats, au niveau national en vue d'établir un rapport sur l'insertion professionnelle des bénéficiaires de la formation initiale à destination du garde des Sceaux, conformément au décret n° 2017-1017 du 10 mai 2017 et à l'arrêté du 10 mai 2017.

Seules les données nécessaires sont traitées par le CNB, c'est pourquoi ce traitement porte exclusivement sur les informations suivantes : votre centre d'examen, l'année de votre passage, la mention de votre réussite ou de votre échec à l'examen du CAPA et vos données d'identité (nom de naissance, nom d'usage, prénom, date et ville de naissance).

Ces données sont traitées par le CNB par application de ses obligations légales et lui sont directement communiquées par votre école après le passage de votre examen.

Les données des résultats d'admission collectées aux fins d'établir le rapport sur l'insertion professionnelle sont conservées un an. Leur version agrégée, rendant impossible la réidentification des répondants, est conservée pendant 10 ans en archive courante.

2. Un traitement portant sur les tentatives infructueuses de présentation de l'examen du CAPA, exclusivement en vue de lutter contre la fraude à la présentation à cet examen par les personnes y ayant échoué plus d'une fois, conformément à l'article 71 du décret no 91-1197 du 27 novembre 1991.

Seules les données nécessaires sont traitées par le CNB, c'est pourquoi ce traitement porte uniquement sur les informations suivantes : votre centre d'examen, l'année de votre passage, la mention de votre réussite ou de votre échec à l'examen du CAPA et vos données d'identité (nom de naissance, nom d'usage, prénom, date et ville de naissance) et votre adresse de messagerie électronique.

Nous vous précisons que les données vous concernant ne seront traitées suivant cette finalité que dans l'hypothèse où vous échoueriez à l'examen du CAPA. Dans cette hypothèse, vous serez informé(e) par le CNB, en qualité de responsable de traitement, de l'insertion de vos données à caractère personnel dans ce fichier national.

Ce fichier est mis à disposition, chaque année, du personnel habilité des écoles d'avocats, destinataires, avant la clôture des inscriptions de la promotion suivante.

Ces données sont traitées par le Conseil national des barreaux sur la base du respect à ce que soient appliquées les dispositions légales précitées, les données étant directement communiquées à ce dernier par votre école après le passage de votre examen.

Les données collectées dans le cadre du fichier national des personnes n'ayant plus le droit de se représenter au CAPA seront conservées pendant une durée de 50 ans, sauf admission future à l'examen du CAPA. L'insertion de vos données à caractère personnel dans ledit fichier national, après le deuxième échec en l'absence de délibération dûment motivée du conseil d'administration du CRFPA vous autorisant à accomplir un troisième cycle de formation ou après le troisième échec, assurera aux CRFPA l'information selon laquelle vous ne pouvez plus vous représenter à nouveau au CAPA auprès de quelque CRFPA que ce soit.

En cas de réussite après une première tentative échouée ou une deuxième tentative ayant donné lieu à autorisation du passage d'un troisième cycle, les informations vous concernant seront supprimées du fichier dès réception de la notification de vos résultats par le CNB.

3. Un traitement réalisé aux fins de gestion des actions de communication du CNB visant à vous adresser des lettres d'information portant sur les actions mises en œuvre pour la profession d'avocat par le CNB dans le cadre de ses missions de représentation de la profession.

Seules les données nécessaires sont traitées par le CNB, c'est pourquoi ce traitement porte uniquement sur votre adresse email, votre année de promotion et vos données d'identité (nom, prénom).

Ce traitement est mis en œuvre sur la base de l'intérêt légitime du Conseil national des barreaux à faire connaître ses actions et actualités aux futurs entrants dans la profession. Vous êtes libres de vous désinscrire des communications en cliquant figurant sur le lien figurant dans lesdites communications.

L'ensemble de ces données sont destinées au personnel habilité du CNB ainsi que, le cas échéant, à ses sous-traitants ou prestataires.

En application des articles 15 à 21 du RGPD et dans les conditions précisées par ceux-ci, vous disposez en fonction des cas d'un droit d'opposition et de limitation du traitement ainsi qu'un droit d'accès, de rectification, d'effacement et de portabilité de vos données.

En application de l'article 85 de la loi Informatique et Libertés, vous disposez également d'un droit de formuler des directives spécifiques et générales concernant la conservation, l'effacement et la communication de vos données post-mortem. En ce qui concerne les directives générales, elles devront être adressées à un tiers de confiance numérique certifié par la Commission nationale informatique et libertés.

Ces droits s'exerceront par courrier postal adressé à l'adresse suivante : Conseil national des barreaux, Délégué à la protection des données, 180 boulevard Haussmann, 75008 Paris ou par courriel à l'adresse suivante : donneespersonnelles@cnb.avocat.fr. Vous disposerez également d'un droit de réclamation auprès de l'autorité nationale de protection des données.

☐ **J'accepte de communiquer mon adresse e-mail au CNB afin de recevoir ses lettres d'information.**

FAIT À

SIGNATURE

LE

____ / ____ / ____

ENGAGEMENT DE CONFIDENTIALITÉ ET CONDITIONS D'UTILISATION DU SERVICE PAR LES UTILISATEURS

ENTRE

L'élève avocat soussigné en bas de page 2,
Ci-après dénommé l'Utilisateur,
D'une part,

ET

L'EDA Centre Sud,
Dont le siège social est situé au 103, avenue de Lodève,
34070 Montpellier
Ci-après dénommée l'EDA
D'autre part

APRÈS AVOIR EXPOSÉ

L'EDA attribue à l'Utilisateur des identifiants personnels pour accéder à son espace privé sur l'intranet de l'EDA (ci-après « l'Intranet »). L'EDA met à disposition de l'Utilisateur le service « Dalloz-Avocats 3D » (ci-après, le « Service »), édité par les Editions Dalloz (ci-après, « l'Editeur »), comprenant les interfaces Dalloz, ELnet et Navis (le détail de l'utilisation de offres, notamment en termes de respect de la propriété intellectuelle figure dans les conditions d'utilisation du Service annexées), à travers un lien « Sigle Sign-On » accessible sur l'intranet de l'EDA. L'Utilisateur accède à l'interface Navis après avoir créé son compte et ses identifiants personnels. L'Utilisateur peut utiliser le Service sous réserve de l'acceptation préalable des conditions d'utilisation figurant en annexe. Par la présente, l'Utilisateur garantit l'EDA du respect de la confidentialité de ses identifiants personnels et du code d'accès de l'EDA au Service, ainsi que des règles de propriété intellectuelle afférente aux bases de données.

IL EST CONVENU CE QUI SUI

ARTICLE 1 : Éléments d'identification

Les identifiants personnels fournis par l'EDA à l'Utilisateur pour accéder à l'Intranet sont strictement personnels, confidentiels et non transmissibles. Les identifiants spécifiques de l'Utilisateur associés à l'interface Navis sont strictement personnels, confidentiels et non transmissibles. L'usage par l'Utilisateur de ces éléments d'identification, constitués par la combinaison de son adresse email personnelle et d'un mot de passe, est placé sous la seule responsabilité de ce dernier.

ARTICLE 2 : Confidentialité

L'Utilisateur s'engage à limiter strictement l'accès au Service à son seul usage. Afin de respecter la confidentialité de ces éléments d'identification, l'Utilisateur :

- > S'interdit, en particulier, de prêter ou diffuser ses identifiants personnels donnant accès à l'intranet à un quelconque tiers, notamment pendant les périodes de stage, y compris à son maître de stage ;
- > S'engage à ne pas divulguer ses identifiants personnels spécifique à l'interface Navis ;
- > Garantit qu'il avertira sans délai l'EDA en cas de perte ou de vol de ses codes d'accès.

FAIT À

LE

____ / ____ / ____

PAR (PRÉNOM, NOM)

SIGNATURE DE L'UTILISATEUR